



Comité Départemental  
Loire-Atlantique

Mesdames, Messieurs  
Les Présidents de clubs

Tél : 02.40.58.22.75  
Email : ffgcd44@gmail.com

Nantes,  
Le 27 Février 2023

**Objet : Compétition GAF**

<p align="center"><b>COMPETITION D'ORIENTATION DEPARTEMENTALE PAR EQUIPES TROPHEE FEDERAL B GAF</b></p>
---

**Date : 25 et 26 Mars 2023**

**Lieu : Club USA GYM ANCENIS  
Complexe du Pontreau  
385 Boulevard Vincent  
44150 ANCENIS**

**Rappel :**

Pour tout forfait hors délai un justificatif valable doit être fourni faute de quoi, une amende sera appliquée.

Forfait hors délai : forfait intervenant après le 17 Mars 2023 minuit.

Délai pour fournir un justificatif : dans les 7 jours qui suivent la compétition.

Tarif des amendes : 85 €

- Toute personne présente dans la salle d'échauffement et/ou de compétition devra être impérativement licenciée. Une vérification pourra être effectuée.
- Les entraîneurs doivent être en tenue correcte de sport.
- Réglementation générale selon la brochure Technique 2022/2023 de la FFG.
- Présence des juges : selon l'heure indiquée sur les tableaux joints, avec le livret de juge et la licence.
- Tenue des juges : haut blanc, pantalon ou jupe bleu marine ou noir.

**LES JUGES**

Pour retard, ABSENCE ou NIVEAU INFÉRIEUR à celui demandé AMENDE de 100 €

Pour une TENUE NON CONFORME à la REGLEMENTATION : AMENDE de 50 €

Il est impératif de fournir l'autorisation de jugement.

## LES MUSIQUES

**Les musiques** de sol doivent être chargées sur Dj Gym **pour le 22 Mars 2023 dernier délai.**

*Rappel : Les entraîneurs devront se munir d'une sauvegarde sur clé USB au format Mp3 regroupant les musiques de leurs gymnastes, Nommé de la manière suivante :*

*<nom>-<prénom>-musique-<agrès>-<numéro de licence>.mp3*

## LES LICENCES

Les directives de la fédération nous demandent de faire un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format papier ou en format électronique.

Vous avez la possibilité sur Engagym, d'avoir pour chaque compétition, la liste des licences pour vos engagés, la e-licence.

Il faut donc télécharger cette liste et l'avoir avec vous le jour de la compétition.

## REGLEMENT FINANCIER : à effectuer 8 jours avant la date de compétition

Le comité départemental encourage l'utilisation du virement bancaire et **le paiement par le biais d'Engagym « gestion des droits d'engagements »** pour faciliter les démarches administratives, un RIB est disponible en pièce jointe, **à noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club qui effectue le virement – date de la compétition – référence de la compétition.**

Le règlement par chèque doit être accompagné également du bordereau fourni sur engagym qui servira également de reçu pour les clubs.

Pour les clubs qui ont déjà effectué leurs règlements merci de ne pas tenir compte de la note précédente.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents, nos salutations sportives.

La Présidente,  
Béatrice GUIGNARD.

